

Dix fausses idées sur la syndicalisation

1. Ca ne sert à rien

Être syndiqué(e), c'est tout d'abord avoir conscience que la solidarité des salariés entre eux ... si ! C'est possible. Défendre ses intérêts moraux et matériels, cela signifie aussi les défendre pour l'intérêt commun. Se syndiquer, c'est ouvrir un espace de liberté, d'écoute, de débat dans son service, dans son unité de travail. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

2. Le syndicat n'est pas indépendant

On ne le répétera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Différentes instances (Commission exécutive, Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent y assister, y participer ou être mandatés. La vie démocratique est une préoccupation constante du syndicalisme CGT. Être syndiqué, c'est contribuer à la réflexion collective, ce qui ne signifie pas être nécessairement « d'accord sur tout » : Pas de dogme mais au contraire de la diversité ! Pas de recherche systématique du consensus, mais au contraire le souci permanent du débat d'idées !

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations

Sauf à être hermétique à tout ce qui se passe autour de soi, que ce soit sur les aspects professionnels et sociaux ou encore sur les mutations, les déroulements de carrière et plus généralement sur la défense individuelle des agents...Qu'il s'agisse des réflexions et des propositions sur nos missions et leurs évolutions..., il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés de manière régulière par la CGT !

4. Le syndicat, ça prend du temps

Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite y consacrer. Il n'y a aucune obligation, mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

5. Le syndicat n'est pas efficace

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une « vieille » idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace que tout seul.

6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de... Voir l'idée fausse n°7

7. Le syndicat s'occupe trop de...

Voir l'idée fausse n°6. En fait, il n'y a pas de sujet "privilegié" par la CGT : défense individuelle, action collective, débats, réflexions, propositions sur nos missions ; tous ces aspects sont traités, sans exclusive.

8. Le syndicat freine toute réforme, toute rénovation du Service Public fiscal, économique et financier

Ce serait plutôt le contraire ! Des réformes, bien sûr qu'il en faut ! Le monde et la société bougent et la CGT n'est pas pour le statu quo. Mais quel contenu pour ces réformes ? Pour quels objectifs ? Quels critères de gestion pour le Service Public ? Quels outils pour mesurer l'efficacité économique et sociale du Service Public ? La question de la transformation du Service Public pour plus d'efficacité sociale et économique, pour plus de contrôle et d'intervention citoyenne sur les objectifs est posée par la CGT. Le Service Public est un Patrimoine National parce qu'il est construit par la contribution des citoyens. Il ne peut être soumis aux aléas des conjonctures idéologiques, politiciennes et technocratiques. Les fonctionnaires et leurs organisations syndicales contribuent davantage à sa qualité que bon nombre de ministres et de hauts fonctionnaires.

9. Le syndicat est trop corporatiste - Le syndicat est trop généraliste.

Les élus de la CGT jouent pleinement leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Ce rôle apprécié, semble-t-il, par de nombreux collègues, a encore permis à la CGT de progresser lors des dernières élections professionnelles et de devenir la 1ère organisation de notre Ministère au Comité Technique Ministériel (CTM). En Commission Consultative Paritaire (CCP) des agents contractuels de droit public, la CGT est également arrivée en tête, et notre syndicat est celui qui possède le plus grand nombre d'élus sur l'ensemble des Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN). Dans les services de la DDFIP de l'Isère, la CGT est la première organisation syndicale en CAP Locale des Agents d'Administration. Dans le « Privé », les élections prud'homales de 2008 ont confirmé la CGT comme 1ère organisation

syndicale en France. Mais l'activité de la CGT ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées fausses n° 3,6,7,8...)

10. C'est trop cher !

La cotisation syndicale représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges, la solidarité, l'activité syndicale, la formation syndicale, etc. La cotisation syndicale : c'est la garantie de notre indépendance (voir idée fausse n°2).

De plus 66% de votre cotisation est déductible de vos impôts !

La CGT est riche des hommes et des femmes qui la composent. C'est une demoiselle qui a plus de 100 ans. C'est un outil collectif de défense de tous les salariés sans exclusive. Parce que nous faisons confiance à l'individu, à chacun et à chacune. Parce que la CGT ne retourne jamais sa veste en fonction de ses interlocuteurs. Parce que nous lutterons toujours pour que la Dignité des salarié(e)s soit le socle de la Fraternité et du progrès social. Parce que le nombre de syndiqués est un élément essentiel du rapport de force dans la défense de nos intérêts. Parce que le syndicalisme est humanisme.

Alors ? Dotez-vous d'une force collective.

Faites le geste utile pour votre avenir et franchissez le pas.

Syndiquez-vous CGT pour défendre et gagner plus de droits, plus de protection pour tous.



Bulletin de contact ou de syndicalisation

Nom.....Prénom.....Tél.....

Poste ou service Souhaite

☐ Prendre contact,

☐ Recevoir sur sa boîte électronique les expressions de la CGT Finances publiques 38,

☐ Se syndiquer à la CGT (cotisation déductible des impôts sur le revenu à hauteur de 66%)

Retour aux locaux CGT à Grenoble : 8 rue de Belgrade ou 38/40 Avenue Rhin et Danube

Rappel : Accessible depuis votre poste de travail ou à votre domicile, TOUT est sur notre site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/38>